



PAVILLON BLEU

Le label de tourisme durable pour
les plages et les ports de plaisance

pavillonbleu.org

SAISON 2023

#PavillonBleu2023

DE LA MER À LA TERRE

Dossier

**Le Pavillon Bleu face
à la ressource en eau**

P. 06

Évènement

**Cérémonie 2023 à
Thonon-les-Bains**

P. 10

Palmarès 2023

**Découvrez
les lauréats**

P. 12



SOMMAIRE

LE PAVILLON BLEU UN LABEL DE RÉFÉRENCE	<u>04</u>
LE PAVILLON BLEU FACE À LA RESSOURCE EN EAU	<u>06</u>
LE PAVILLON BLEU ET LA LABELLISATION	<u>08</u>
LE PAVILLON BLEU FAIT ESCALE À THONON-LES-BAINS	<u>10</u>
PALMARÈS 2023 : PLAGES ET PORTS DE PLAISANCE	<u>12</u>
BONNES PRATIQUES DE LAURÉATS	<u>17</u>

Pavillon Bleu, un label développé par Teragir

Teragir, association d'éducation au développement durable, a pour missions la sensibilisation et la mise en démarche de tous les acteurs et actrices de la société (personnels éducatifs, entreprises, institutionnels, citoyens et citoyennes, etc.) pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. Association reconnue d'intérêt général, Teragir anime un ensemble de programmes d'action tels que le Pavillon Bleu, la Clef Verte, Eco-Ecole, la Journée internationale des forêts, Jeunes Reporters pour l'Environnement et la plateforme de mobilisation citoyenne Action Solution.

Devant l'urgence climatique et écologique généralisée, prendre le temps de l'éducation est impératif. Permettre la compréhension pour susciter l'action est au cœur de la mission de Teragir. En fondant son fonctionnement sur l'éducation et la pédagogie, Teragir agit en profondeur pour une appropriation naturelle des enjeux du développement durable.

→ teragir.org



Édito



Rodolphe Dugon
Président de Teragir

« Alors que l'été approche et que de nombreuses régions en France redoutent des sécheresses de plus en plus longues et fréquentes, tous les regards sont tournés vers l'eau. À ces manifestations du réchauffement climatique s'ajoutent des problématiques de pollutions et de surconsommation qui portent gravement atteinte à ce bien commun, au vivant et à nous-même. L'urgence écologique nous montre tous les jours à quel point il est important de nous mobiliser ensemble en faveur de la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité.

Développé en France par l'association Teragir qui fête ses 40 ans, le Pavillon Bleu agit au quotidien pour favoriser un tourisme respectueux de l'environnement et de l'humain. Présent et reconnu à l'international, le drapeau flotte aujourd'hui dans 52 pays. La qualité de l'eau constitue une condition fondamentale d'attribution du label depuis sa création en 1985. Dans une démarche d'amélioration continue, nous veillons constamment à renforcer l'exigence de nos critères en matière de biodiversité, de qualité de l'eau et d'assainissement. Cette année, nous porterons une attention particulière aux enjeux primordiaux de la ressource en eau et de la réduction de sa consommation. En tant qu'association d'éducation au développement durable, Teragir appelle tous les acteurs de la société à améliorer leurs pratiques : nous devons accélérer notre mobilisation !

Je veux donc féliciter les nombreuses collectivités gestionnaires des plages labellisées ainsi que les ports qui s'engagent au quotidien pour permettre aux vacanciers de profiter d'un cadre préservé, afin que le tourisme reste source de bien-être.

Je remercie vivement la ville de Thonon-Les-Bains pour son accueil chaleureux à l'occasion de cette cérémonie d'annonce du palmarès national 2023 et pour son engagement depuis plus de 10 ans auprès du Pavillon Bleu !

Nous vous souhaitons à tous et à toutes d'agréables vacances estivales. Rejoignez-nous cet été : engagez-vous en faveur d'un tourisme durable et socialement responsable avec le Pavillon Bleu ! »



Christophe Arminjon
Maire de Thonon-Les-Bains
Président de Thonon Agglomération

« Depuis sa création par l'association Teragir en 1985, le Pavillon Bleu flotte sur les communes qui, tous les jours, s'engagent à promouvoir des politiques publiques en matière de développement durable pragmatiques, ambitieuses et volontaires pour protéger nos littoraux, qu'ils soient maritimes ou lacustres.

En 2023, c'est à notre belle ville de Thonon-les-Bains que revient le privilège d'organiser la cérémonie nationale de remise de ces labels. Durant toute une journée, nous aurons la chance de débattre avec des experts scientifiques sur la qualité des eaux du lac Léman, sur l'importance de protéger ses ressources mais aussi sur les conséquences de l'activité humaine sur ces dernières.

Cette journée sera aussi l'occasion de présenter les atouts indéniables de notre ville à une délégation venue de la France entière et qui, j'en suis persuadé, saura apprécier les charmes de notre belle cité. Obtenir le renouvellement du label Pavillon Bleu c'est, pour l'équipe municipale, une reconnaissance internationale des décisions prises depuis trois années maintenant en matière de développement durable et de protection environnementale.

C'est aussi la mise en valeur du travail et de l'expertise de nos collaborateurs et des associations qui s'impliquent tous les jours à nos côtés.

C'est, enfin, un signe reconnu par de nombreux Français et visiteurs qui véhicule une image dynamique de nos littoraux et qui contribue fortement à créer une dynamique touristique sur un territoire. En effet, se rendre sur une plage labellisée Pavillon Bleu, c'est la certitude pour une famille de trouver tous les équipements nécessaires à son épanouissement et surtout la certitude de passer du bon temps dans un endroit propre et sécuritaire.

Je souhaite à tous les Thononaises et Thononais, mais aussi à l'ensemble de nos visiteurs, une belle saison estivale placée sous le signe de la bonne humeur, de la découverte, de la détente et bien évidemment du respect de nos atouts environnementaux pour que nos enfants et petit-enfants puissent, eux-aussi, en profiter. »

PAVILLON BLEU : UN LABEL DE RÉFÉRENCE POUR DES PLAGES ET DES PORTS DE PLAISANCE DURABLES

Présentation du Pavillon Bleu

Le Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable remis chaque année aux plages et aux ports de plaisance qui mettent en oeuvre, de manière permanente, une politique touristique respectueuse de l'environnement et de l'humain.

Premier écolabel pour les plages et les ports de plaisance au monde, le Pavillon Bleu avec son drapeau constitue, en près de 40 ans d'existence, un repère pour les touristes français et internationaux.

S'il est reconnu, c'est parce que la labellisation s'appuie sur des critères exigeants, complets et évolutifs, articulés autour de grandes thématiques : « Éducation et sensibilisation du public à l'environnement », « Environnement général et du site », « Gestion de l'eau et du milieu » et « Gestion des déchets ».

Toute l'année, le Pavillon Bleu s'associe aux centaines de collectivités locales et de ports de plaisance candidats à la labellisation pour construire une alternative durable au développement touristique : les accompagner au quotidien, échanger de bonnes pratiques et agir concrètement pour pratiquer le tourisme autrement.

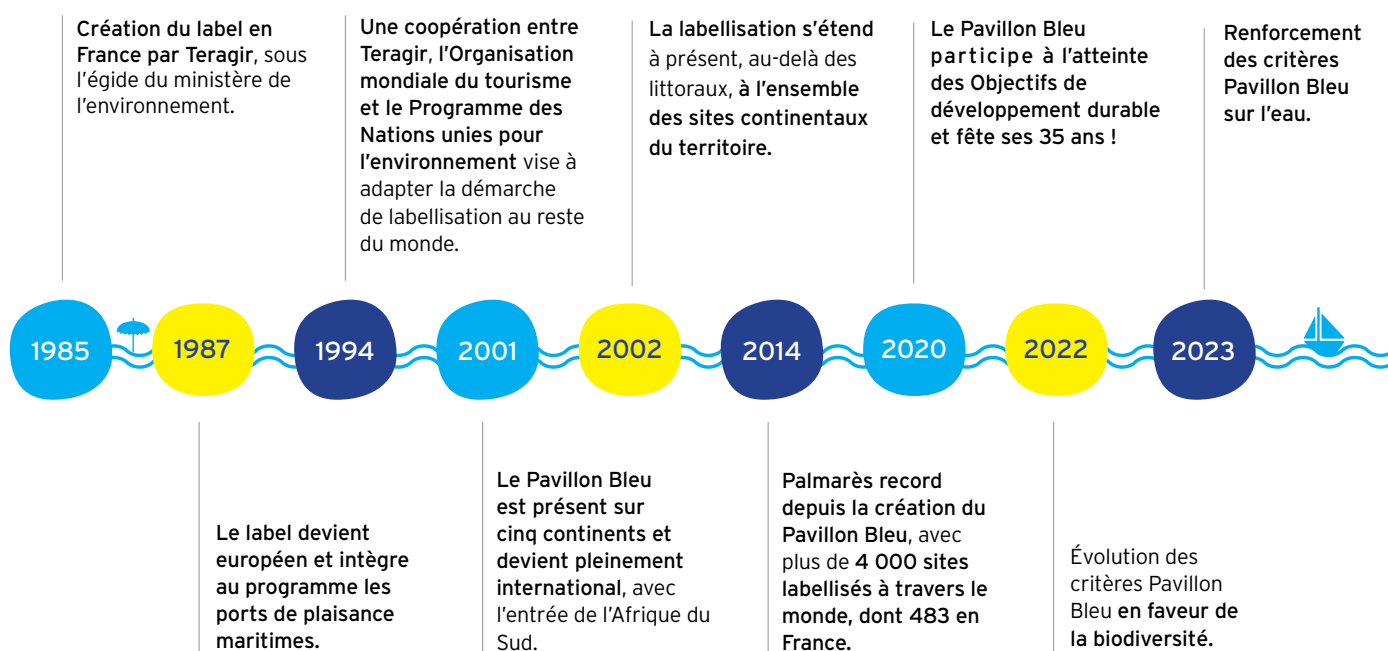
Le Pavillon Bleu, c'est la garantie de retrouver des plages et des ports de plaisance propres, mais aussi de bénéficier d'une eau de baignade d'excellente qualité, de dispositifs en faveur du tourisme durable et d'actions de sensibilisation à l'environnement.

Plus qu'un drapeau qui flotte en été, il est le signe d'un projet durable et d'un engagement de chaque instant, pour minimiser l'impact du tourisme sur les écosystèmes. Parce que l'avenir des océans, des mers, des écosystèmes marins et terrestres dépend aussi des choix faits aujourd'hui dans les territoires français.

Pour en savoir plus sur le label et son fonctionnement : pavillonbleu.org

Chronologie

Un label historique !





Une coopération internationale pour agir plus loin

Historiquement, le Pavillon Bleu est le premier programme de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (FEE). Cette organisation non-gouvernementale, à but non lucratif, est convaincue dès 1981 de l'importance de l'éducation à l'environnement pour un développement durable des sociétés à travers le monde.

Aujourd'hui présente dans 81 pays répartis sur les 5 continents, la FEE est une organisation clé du développement durable qui s'appuie notamment sur la coopération internationale entre ses membres pour amplifier l'impact des différents programmes d'action qu'elle porte.

C'est pourquoi le Pavillon Bleu, développé en France par l'association Teragir, soumet chaque année les candidatures de labellisation à un jury national puis à un jury international. L'objectif : garantir le même niveau d'exigence à travers le monde et apprendre des expériences des autres pays membres.

Chiffres clés 2023

- 405 PLAGES LABELLISÉES DANS 192 COMMUNES
- 105 PORTS DE PLAISANCE LABELLISÉS
- 14 NOUVEAUX LABELLISÉS : 9 PLAGES ET 5 PORTS DE PLAISANCE
- 5^e PAYS EN NOMBRE DE SITES LABELLISÉS

Le Blue Flag dans le monde

- 52 pays membres
- 4212 plages, 710 ports de plaisance et 120 bateaux éco-touristiques labellisés !

Association

Pavillon Bleu, un label du pôle "tourisme durable" de Teragir

Alors que le tourisme génère à lui seul 11 % des émissions de gaz à effet de serre de la France*, Teragir propose au secteur d'adopter des pratiques durables, respectueuses du vivant et socialement responsables.

L'association développe une approche transversale de la préservation de l'environnement en lien avec l'activité touristique et réunit alors ses labels Clef verte, premier label de tourisme durable pour les hébergements et les restaurants de France, et Pavillon Bleu au sein du pôle "tourisme durable".

Ce pôle accompagne les acteurs professionnels et institutionnels du secteur dans une démarche globale de développement durable et de sensibilisation des touristes ainsi que des habitants et des habitantes du territoire. Il s'agit d'œuvrer aux côtés des lauréats et des candidats aux labels Pavillon Bleu et Clef Verte pour la préservation des écosystèmes et de la destination touristique.



Des programmes de



*Source : Ademe

LE PAVILLON BLEU FACE À L'EAU : UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL MAJEUR

Enjeux

Alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) alerte sur les impacts toujours plus violents du réchauffement climatique, l'enjeu de l'eau constitue une problématique environnementale majeure. Le Pavillon Bleu agit pour réduire l'impact du tourisme sur ce bien commun fondamental.

En 2023, le GIEC publie son 6^e rapport de synthèse de huit ans de travaux : les constats demeurent particulièrement alarmants. Les impacts du changement climatique s'accroissent au fur et à mesure du réchauffement : températures extrêmes, précipitations intenses, sécheresses sévères, accélération de la fonte du permafrost, de la glace de mer en Arctique, etc.

Des ressources en eau toujours plus fragiles

Parmi ces constats préoccupants, l'eau représente un enjeu environnemental majeur. Selon le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), 75 % des niveaux des nappes se situent en dessous des normes mensuelles en avril 2023. Alors qu'elle constitue une stratégie fondamentale d'atténuation des changements climatiques, la ressource en eau souffre de l'augmentation rapide des températures et des sécheresses fréquentes. En 2023, le risque reste particulièrement accru à l'approche de la saison estivale : au moins 40 départements métropolitains sont déjà concernés par une vigilance ou par une alerte sécheresse et la moitié par la mise en place de restrictions d'eau.

Une augmentation de la consommation d'eau de 211 % pour les territoires d'accueil touristiques

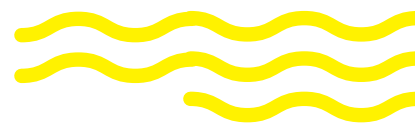
À ces manifestations du réchauffement climatique s'ajoutent la problématique de surconsommation qui exerce une pression accrue sur ce bien commun. Chaque année, environ 33 milliards de m³ d'eau sont prélevés en France. Selon l'Agence de la transition écologique (Ademe), le tourisme peut exercer une augmentation de la consommation d'eau annuelle de 211 % pour les territoires d'accueil les plus touristiques. Les prélèvements importants d'eau ont lieu en été lorsque la disponibilité est la plus faible, ce qui peut provoquer de fortes tensions locales, ainsi que des pénuries temporaires. Ce besoin du secteur pendant la saison estivale aggrave la situation et nécessite une gestion durable de la ressource.

Pavillon Bleu concentre ses efforts sur les enjeux de l'eau

Pavillon Bleu accompagne les porteurs de projets dans le changement et dans l'amélioration de leurs pratiques. Le label de tourisme durable incite les communes et les ports de plaisance candidats à la mise en œuvre d'actions d'économie d'eau sur leurs territoires pour préserver la ressource et pour s'adapter aux afflux touristiques. De nombreuses bonnes pratiques sont déjà mises en place par les candidats au label : fermeture des douches de plages et remplacement par des rince pieds, bornes de régulation avec minuterie pour le suivi de consommation... En complément des initiatives de réduction de la consommation d'eau, la sensibilisation du grand public demeure un enjeu central. Conscient des menaces croissantes qui s'exercent sur les écosystèmes, le label développé par l'association Teragir s'engage à aller plus loin dans sa démarche d'économie d'eau. Le Pavillon Bleu propose notamment d'intégrer dans ses critères en la matière des recommandations sur la réutilisation des eaux usées traitées.



PRIX THOMAS JOLY POUR LA BIODIVERSITÉ



Chaque année, le Pavillon Bleu valorise à travers le Prix Thomas Joly les initiatives en faveur de la biodiversité les plus avancées menées par des lauréats du label. L'objectif : inspirer d'autres membres de la communauté Pavillon Bleu. Ce prix rend hommage à Thomas Joly, premier salarié et premier directeur de Teragir, qui nous a quittés après 35 ans de service et d'engagement auprès du Pavillon Bleu, de l'association et de la biodiversité.

DANS LA CATÉGORIE COMMUNE

Ville de Pornichet

(Loire-Atlantique, 44)



La ville de Pornichet met en place une action de restauration et de conservation de la dune de la Bonne Source, un espace de 4 hectares situé en arrière de la plage. L'acquisition foncière débute en 2021 afin

de limiter la pression immobilière et de contenir les flux. La commune souhaite réduire l'eutrophisation générée par la fréquentation touristique et urbaine sur le milieu dunaire.

En 2022, la commune procède à l'installation de grillage, à l'arrachage d'espèces envahissantes et à l'installation de panneaux de sensibilisation. Les aménagements sont réalisés en automne et en hiver à l'aide de moyens doux tels que le recours au cheval pour limiter l'impact sur la biodiversité. Ces initiatives font l'objet d'évaluations afin de dresser un bilan général et d'améliorer la connaissance de ce milieu fragile.

À travers la réalisation d'inventaires, la commune a recensé certaines espèces exotiques envahissantes ainsi que plusieurs espèces protégées : œillet des dunes, lys maritime et ophrys araignée. Ce qui a permis d'établir une cartographie des habitats naturels et, par conséquent, de mettre en place une gestion de conservation et de renaturation raisonnée qui tient compte des enjeux pédagogiques et socio-culturels présents.

La mise en place d'un comité de pilotage permet d'impliquer les acteurs locaux aux actions de restauration : l'Association protection et cadre de vie de Bonne Source à l'origine du projet, tels que les résidents et résidentes du quartier ainsi que les associations environnementales locales. En 2023 et en 2024, le projet inclut un volet pédagogique, afin de sensibiliser le public scolaire à l'écosystème dunaire.

DANS LA CATÉGORIE PORT DE PLAISANCE

Port de Saint-Gilles-les-Bains

(La Réunion, 974)



Le port de plaisance de Saint-Gilles-les-Bains réalise un inventaire de la biodiversité marine grâce à la méthode de l'ADN environnemental (ADNe). Cet outil permet d'identifier les espèces présentes, même les plus

rares, à partir des traces ADN qu'elles laissent dans l'environnement : échantillonnage des sédiments, des sols, de l'eau. Trois sites de collecte sont identifiés : le port, la ravine voisine et en mer, à la sortie du port.

En parallèle, l'aquarium situé sur le port de Saint-Gilles-les-Bains et l'école de Carosse mettent en œuvre depuis septembre 2022 une aire marine éducative pour sensibiliser les élèves de deux classes de l'école primaire en CE2-CM1 à la richesse du milieu marin réunionnais.

Le port et l'aquarium affirment ainsi une volonté commune d'utiliser l'ADNe pour une meilleure connaissance et pour une meilleure conservation de la biodiversité marine.

Deux prélèvements ont été réalisés : un premier par des scientifiques de l'aquarium puis un second par des scolaires dans la cadre de l'aire marine éducative, grâce à du matériel pédagogique adapté. Ce dispositif de sciences participatives permet aux scientifiques d'effectuer leurs recherches tout en intégrant les contributions et les observations des élèves. Conjointement, ils participent à l'amélioration de la connaissance de cet écosystème. L'opération sera renouvelée tous les ans, avec l'intégration de nouvelles classes, afin de déterminer l'évolution de la biodiversité des sites.

Les résultats de l'inventaire permettront de mettre en place des actions concrètes et adaptées ainsi que d'améliorer les pratiques de gestion et de protection des milieux naturels.



TOUT SAVOIR SUR LE PAVILLON BLEU ET LA LABELLISATION

Le parcours d'obtention du label Pavillon Bleu

1

Monter un dossier de candidature complet, avec l'aide de l'équipe Pavillon Bleu.

2

Satisfaire à l'ensemble des critères impératifs et à un maximum de critères guides.

3

Obtenir un avis favorable du jury national puis du jury international, composés d'experts et de représentants publics et privés.

4

Recevoir la visite d'un auditeur ou d'une auditrice-conseil, qui s'assure du respect des critères sur site et accompagne le lauréat dans sa démarche de développement durable.

Pourquoi les lauréats s'engagent avec le Pavillon Bleu ?

- Participer à la préservation de l'environnement naturel sur le territoire et progresser dans leur démarche de développement durable ;
- Attirer des touristes sensibles à la préservation de l'environnement naturel ;
- Appartenir à un réseau engagé pour un tourisme durable et partager leurs expériences respectives ;
- Fédérer le personnel autour d'un projet environnemental et inclusif ;
- Monter en compétence en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe Pavillon Bleu et profiter de temps d'échanges forts ;
- Contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable définis par les États membres des Nations unies.

Quels bénéfices pour les usagers ?

- Bénéficier d'un environnement propre et préservé (eau saine, site propre) ;
- Accéder à des équipements sûrs ;
- Pouvoir participer à des activités d'éducation à l'environnement ;
- Soutenir des collectivités et des ports de plaisance qui s'engagent pour un environnement de qualité et accessible à toutes et tous ;
- Réduire l'impact écologique de leur séjour.

Les critères impératifs et les critères guides

L'obtention du label est déterminée par le respect de près d'une centaine de critères impératifs établis par le Pavillon Bleu et le Blue Flag - 40 pour les ports, 31 pour les communes et 26 pour les plages -, et de critères guides pour aller plus loin dans la démarche de développement durable.

Les critères guides complètent les critères impératifs afin d'inscrire le label dans une logique d'amélioration continue. Les critères sont révisés chaque année, pour rester pertinents et en accord avec les enjeux environnementaux auxquels notre planète fait face.

Pour ce faire, le Pavillon Bleu prend en compte dans ses objectifs le référentiel des Nations unies : les Objectifs de développement durable (ODD).

Le Pavillon Bleu a engagé un travail de réflexion en vue d'une révision des critères liés à l'eau à partir de la saison 2023 : économie de la ressource, qualité des eaux de baignade, conformité des systèmes d'assainissement, prolifération des cyanobactéries et algues vertes, récupération des eaux usées des ports, etc.

Le saviez-vous ?

La Commission européenne a dévoilé sa proposition de révision de la directive sur les eaux résiduaires urbaines qui concerne également les petites agglomérations. Elle leur impose de recueillir toutes les sources d'eaux usées et de se doter d'un système de traitement secondaire pour dégrader les matières organiques avant le 31 décembre 2030.

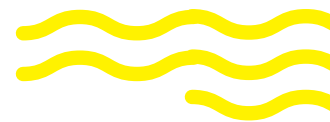
Ensemble pour les ODD

En satisfaisant à ces critères, les communes et les ports de plaisance engagés aux côtés du Pavillon Bleu, participent aussi à l'atteinte des Objectifs de développement durable. En première ligne, leurs actions sont décisives pour l'accessibilité, la préservation de l'environnement et de la santé.



www.agenda-2030.fr

Quelques exemples de critères



Communes - Plages



Une commune peut déposer une candidature pour une ou plusieurs de ses plages. Les critères auxquels elle doit répondre s'articulent autour de 4 grandes thématiques.

ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL : SÉCURISÉ, ÉTHIQUE ET DURABLE



- **Urbanisme conforme** aux différentes lois d'aménagement.
- **Prise en compte du handicap** sur la plage.
- **Plages propres et entretenues**, dotées d'équipements sanitaires et d'un dispositif de sécurité adaptés à la fréquentation du site.
- Mise en place d'un **plan d'urgence** en cas de **pollution accidentelle**.
- **Énergies d'origines renouvelables** à privilégier.
- **Connaissance du milieu naturel** et préservation de la biodiversité.

GESTION DE L'EAU RESPONSABLE



- **Qualité d'eau de baignade** classée comme « excellente » selon l'Agence régionale de santé (ARS).
- **Station d'épuration conforme** aux exigences des directives.
- **Politique de prévention et de limitation des algues vertes et des cyanobactéries.**
- **Suivi des coraux** pour les sites labellisés situés en Outre-mer.
- **Politique d'économie de la ressource en eau** sur le territoire.

GESTION DES DÉCHETS



- Collecte et recyclage d'au moins **3 types de déchets recyclables à proximité de la plage.**
- Actions de **lutte contre les décharges sauvages et brutes.**
- **Sensibilisation globale des habitants, des professionnels et des estivants sur les enjeux des déchets** encouragée.
- **Initiatives de prévention à la source** de production de déchets.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT



- **Organisation de 5 activités d'éducation à l'environnement** pour les habitants de la commune et les usagers des plages.
- Affichage du **Code environnemental de bonne conduite** et d'**informations relatives aux espaces naturels** à proximité de la plage.
- Incitation des usagers à **privilégier la mobilité douce.**
- **Sensibilisation à l'importance** de la laisse de mer.

Ports de plaisance



Tout type de port de plaisance (public ou privé) peut candidater au label Pavillon Bleu. Les critères auxquels un port doit répondre s'articulent, eux aussi, autour de 4 grandes thématiques.

GESTION DU SITE : SÉCURISÉE, ÉTHIQUE ET RESPONSABLE



- **Bonne gestion du port et de tous les bâtiments associés** en matière de propreté et de sécurité.
- **Adaptation du niveau d'équipement de sécurité et de secours** (échelles, bouées, etc.) à la taille du port et à sa fréquentation.
- **Facilité d'accès garantie pour les personnes à mobilité réduite.**
- Mise en place d'un **programme de management environnemental.**
- **Limitation de la circulation de véhicules motorisés sur le port, au profit de moyens de transport doux.**

GESTION DU MILIEU



- **Garantie permanente de la propreté du plan d'eau.**
- **Analyses régulières de l'eau et des sédiments, gestion des boues de dragage.**
- Mise à disposition d'une **pompe de récupération des eaux usées grises ou noires des bateaux.**
- Mise en place d'une **politique de résorption à la source des pollutions** (produits toxiques, eaux de ruissellement, etc.).
- **Connaissance du milieu naturel** et préservation de la biodiversité.

GESTION DES DÉCHETS



- **Collecte d'au moins 3 types de déchets ménagers et 3 types de déchets spéciaux** (batteries de bateaux, huiles, peintures, etc.).
- **Conception d'un plan de réception et de traitement des déchets.**
- **Niveau d'équipement adéquat et suffisant** par rapport au nombre d'anneaux et d'usagers du port.

ÉDUCATION ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT



- **Organisation de 3 activités d'éducation à l'environnement** pour les usagers du port.
- Relais de diffusion de la **Charte des plaisanciers Pavillon Bleu** qui les engage à un **nautisme durable** (disponible sur demande ou sur le site Pavillon Bleu).
- Mise à disposition d'**informations relatives aux sites naturels à respecter et aux espèces animales et végétales protégées**, à proximité du site.



Crédits photo ©Sémaphore

LE PAVILLON BLEU FAIT ESCALE À THONON-LES-BAINS

Cette année, la cérémonie d'annonce du palmarès Pavillon Bleu a lieu à Thonon-les-Bains, le mercredi 24 mai 2023.

Située entre lac et montagnes, Thonon-les-Bains est une ville thermale classée station de tourisme et station nautique. Elle est labellisée Pavillon Bleu depuis 14 ans pour son port de plaisance et ses plages surveillées au bord du Léman.

Une ville respectueuse de son patrimoine naturel

Les plages surveillées de Saint-Disdille et du centre nautique municipal se trouvent dans des parcs arborés de plusieurs hectares. Elles sont très fréquentées par les familles qui apprécient les aires de jeux qui s'y trouvent ainsi que les espaces naturels sauvages situés à proximité, tels que la réserve naturelle du Delta de la Dranse et les plages de la Pinède (classées NATURA 2000), ou encore la forêt de Ripaille et son arboretum. Une piste cyclable permet de relier les deux plages entre elles et avec le port, ainsi que le sentier de randonnée GRP « Littoral du Léman ».

La commune applique le « zéro phyto » depuis plus de dix ans. Soucieuse de préserver la biodiversité sur son territoire, elle pratique la gestion différenciée des espaces verts (essences locales, prairies mellifères, désherbage manuel) et de l'éclairage public (extinction nocturne ou éclairage réduit). Elle favorise l'implantation de ruchers par des apiculteurs amateurs ou professionnels, et aussi de nichoirs à chauve-souris. Elle sensibilise par ailleurs les habitants au respect de l'environnement en organisant chaque année un nettoyage de printemps. Depuis l'été 2021, la municipalité capitalise sur l'image du coquelicot pour sensibiliser les fumeurs au bon jeté de leurs mégots : des cendriers en forme de coquelicot ont été installés sur l'espace public ainsi que des disques au sol « ICI COMMENCE LE LAC NE RIEN JETER » près de grilles-avaloir d'eau pluviale.

Parce que la préservation des ressources naturelles est également importante, l'utilisation d'eau pluviale pour l'arrosage des plantes et le lavage des voies publiques est privilégiée ; l'utilisation d'eau usée traitée est à l'étude. Par ailleurs, des incitations sont mises en œuvre pour la réduction et le tri sélectif des déchets, notamment lors des nombreuses manifestations estivales de plein air que connaît la commune. À ce sujet, la municipalité a approuvé en mars dernier l'application d'une éco-charte des manifestations sur son territoire, dans l'objectif d'inviter les organisateurs d'événements à se mobiliser et à mettre en œuvre des solutions concrètes pour réduire leur empreinte écologique.

Programme de la cérémonie Pavillon Bleu 2023

Thonon-les-Bains | 24 mai 2023

9H00 – ACCUEIL

10H00 – TABLE RONDE “CONCILIATION DES ENJEUX DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES”

11H15 – ANNONCE DU PALMARÈS PAVILLON BLEU 2023 ET DES LAURÉATS DU PRIX THOMAS JOLY POUR LA BIODIVERSITÉ

13H00 – COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

14H30 – VISITE DU PORT DE RIVES, DE L'ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC ET INTERVENTION DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

Un port de plaisance et des bases nautiques attractifs

Depuis 1888, le port de Thonon est relié au centre-ville par un funiculaire de 230 mètres de long. Des cheminements piétonniers permettent également de se balader entre les belvédères de la ville et les bords du Léman. Un projet de renaturation d'un de ces espaces est à l'étude, prévoyant la plantation de 750 arbres supplémentaires et de 97 000 plantes.

De nombreuses activités nautiques douces sont possibles : paddle, aviron, voile, canoë kayak, plongée, pêche... Elles peuvent être découvertes chaque année lors de la fête du nautisme qui est organisée sur le port. De même, l'Ecomusée de la pêche et du lac est ouvert gratuitement à tout public à cette occasion ; niché au cœur du village des pêcheurs qui jouxte le port de plaisance, il est le gardien de la mémoire de ces professionnels de la pêche.

Le port de plaisance de Thonon améliore chaque année ses installations. En 2022, en plus du ponton Handi voile existant, un ponton a été aménagé pour l'embarquement de personnes à mobilité réduite sur des bateaux habitables.

En début d'année, les abris conteneurs d'ordures ménagères qui se trouvaient sur les quais ont été remplacés par des abris plus larges intégrant une partie dédiée au tri sélectif, ce qui a permis de renforcer les dispositifs de collecte sélective des déchets déjà existant sur le port : emballages légers, papiers, verre, déchets dangereux tels que batteries, huiles de vidange, emballages souillés, etc.

Depuis longtemps, toutes les eaux de ruissellement, eaux de cale des bateaux, eaux grises et noires sont collectées et traitées avant d'être rejetées dans le milieu naturel. La production d'eau chaude dans la capitainerie s'effectue grâce à des panneaux solaires en toiture. Au niveau des installations électriques mises à la disposition des plaisanciers, une réhabilitation est prévue cette année ainsi que le remplacement de l'éclairage public par des sources LED.

La transition énergétique, et plus largement la transition écologique, sont des éléments essentiels dans l'attractivité du territoire. Thonon en est pleinement consciente et s'attache à les prendre en compte dans ses projets.

Rédaction de Thonon-les-Bains, partenaire de la cérémonie du Pavillon Bleu en 2023.

Partenaires

Le Pavillon Bleu, c'est aussi grâce à eux !

Les partenaires travaillent aux côtés de l'équipe Pavillon Bleu tout au long de l'année, pour renforcer les synergies et accroître la portée des actions menées.



Partenaires historiques, le Ministère de la Mer et le Pavillon Bleu collaborent en faveur d'une économie préservant les milieux à la fois maritimes et terrestres. Ils assurent notamment la valorisation de la biodiversité et la mise en place des plans de réception et de traitement des déchets dans les ports de plaisance. Les critères de délivrance du Pavillon Bleu, ainsi que le suivi du respect de ces critères, sont des outils pour les gestionnaires de ports et des repères pour les usagers.



Le groupe Agence française de développement (AFD) finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Climat, biodiversité, paix, éducation, urbanisme, santé, gouvernance... : les équipes de l'AFD sont engagées dans plus de 4000 projets dans les Outre-mer et 115 pays. L'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).



Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.



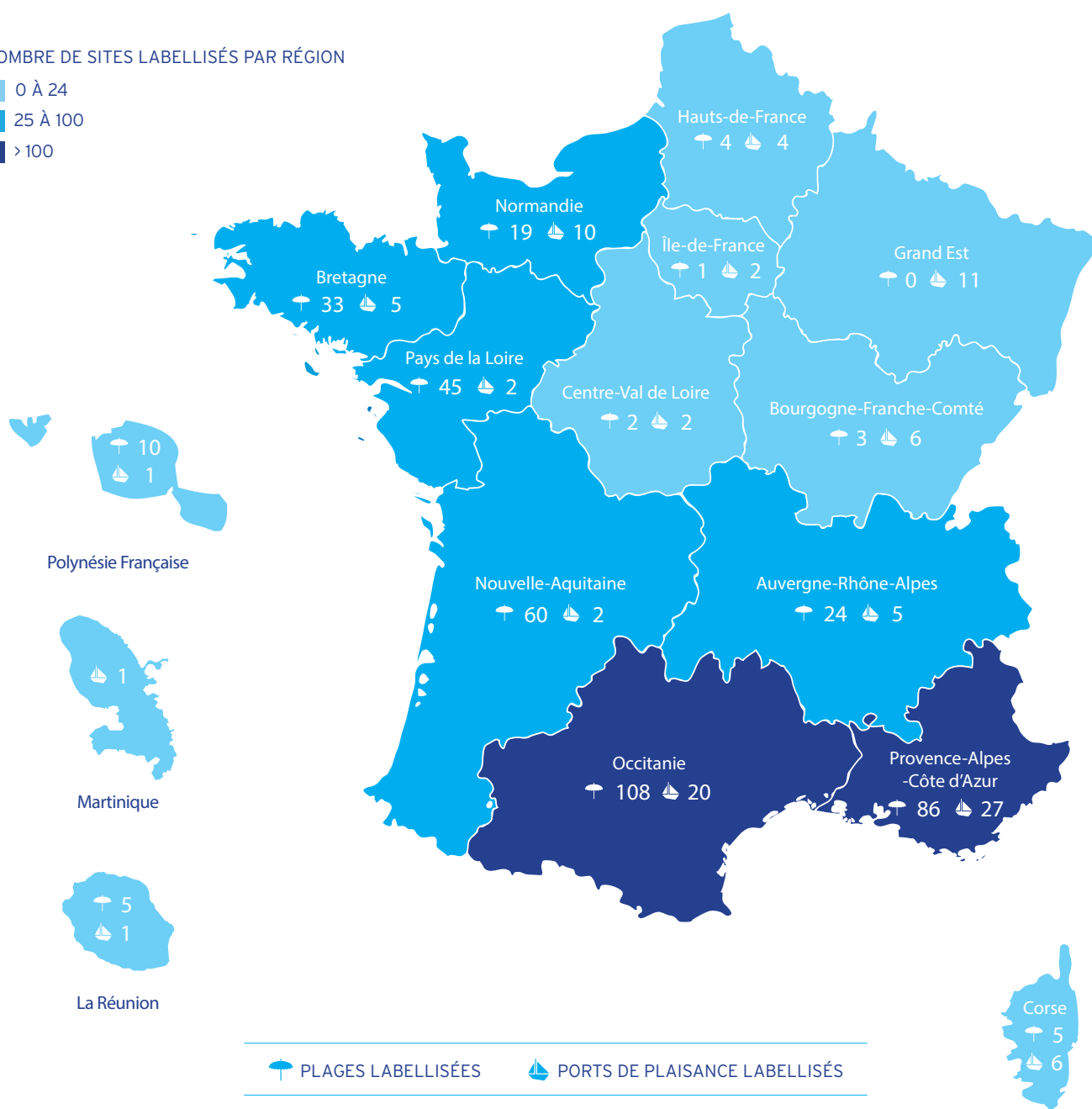
Voies navigables de France assure l'exploitation, la maintenance et la mise en valeur des 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisés, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial, dont il a la responsabilité. Ses 4000 agents œuvrent au quotidien, dans le respect des écosystèmes, pour permettre le bon fonctionnement de son réseau, son usage et son développement en lien avec les territoires. VNF et Pavillon Bleu associent leurs forces et expertises pour développer une gestion durable des ports de plaisance, nombreux sur le réseau fluvial.

PALMARÈS 2023 DES LABELLISÉS PAVILLON BLEU

En 2023, le palmarès Pavillon Bleu compte 405 plages et 105 ports de plaisance labellisés !

Plus de 95 % des sites labellisés l'an passé ont renouvelé leur engagement avec le Pavillon Bleu.

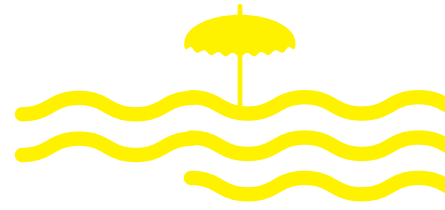
NOMBRE DE SITES LABELLISÉS PAR RÉGION



🌂 PLAGES LABELLISÉES

🚤 PORTS DE PLAISANCE LABELLISÉS

- LITTORAL 81 %
- LACUSTRE 18 %
- RIVIÈRE 1 %
- MARITIME 65 %
- FLUVIAL 30 %
- LACUSTRE 5 %



Palmarès plages

405 plages labellisées dans 192 communes

Retrouvez cet été toutes ces plages et leur drapeau Pavillon Bleu !

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

24 🏆

- 01. AIN** | 1 🏆 | Malafretaz Plage principale
- 03. ALLIER** | 1 🏆 | Vieure Plage du plan d'eau de Vieure
- 07. ARDÈCHE** | 1 🏆 | Saint-Martin-d'Ardèche Plage du Grain de sel
- 15. CANTAL** | 1 🏆 | Trémouille Lastiouilles
- 43. HAUTE-LOIRE** | 2 🏆 | Champagnac-le-Vieux Plage du Plan d'eau | Le Bouchet-Saint-Nicolas Plage du lac du Bouchet
- 74. HAUTE-SAVOIE** | 9 🏆 | Evian-les-Bains Plage du Centre Nautique Evian | Neuvecelle Grande Rive | Publier Plage municipale Amphion-les-bains | Saint-Gingolph Plage municipale | Saint-Jorioz Plage municipale | Sciez-sur-Leman Sciez Municipale | Thonon-les-Bains Plage de Saint-Disdille, Plage du Centre Nautique | Veyrier-du-Lac Plage La Brune
- 63. PUY-DE-DÔME** | 7 🏆 | Aubusson d'Auvergne Plage du lac d'Aubusson d'Auvergne | Aydat Plage d'Aydat | Chambon-sur-Lac Plage de Chambon | Cournon d'Auvergne Plan d'eau de Cournon d'Auvergne | Murol Grande plage du lac Chambon de Murol | Saint-Rémy-Sur-Durolle Plan d'eau des Prades | Thiers Plan d'eau d'Iloa
- 73. SAVOIE** | 2 🏆 | Grésy-sur-Isère Base de loisirs de Grésy-sur-Isère | Saint-Pierre d'Albigny Plage du lac de Carouge

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

3 🏆

- 21. CÔTE-D'OR** | 1 🏆 | Arnay-le-Duc Fouché
- 39. JURA** | 1 🏆 | Clairvaux-les-Lacs Plage du Grand Lac de Clairvaux
- 58. NIÈVRE** | 1 🏆 | Montsauche-les-Settons Plage de la Presqu'île

BRETAGNE

33 🏆 (+3 nouvelles)

- 29. FINISTÈRE** | 21 🏆 | Audierne Plage de Trescaderc, Plage de Trez Goarem* | Bénodet Plage du Trez | Clohars-Carnoët Bellangenet, Grands Sables, Kerrou | Fouesnant-les Glénan Kerler, Maner Coat

*Légende : retrouvez en italique et en bleu clair les nouvelles plages labellisées.

- Clevarec, Kerambigorn, Cap-Coz, Glénan Saint-Nicolas | **Le Conquet** Blancs Sablons, Portez, Pors Liogan | **Moëlan-sur-Mer** Kerfany | **Plouhinec** Gwendrez, Mesperleuc | **Plouarzel** Plage de Porsman | **Pouldreuzic** Penhors | **Roscoff** Saint-Luc (Roc'h-Kroum) | **Saint-Pol-de-Léon** Sainte-Anne
- 35. ILLE-ET-VILAINE** | 3 🏆 | Iffendic Lac de Trémelin | **Saint-Briac-sur-Mer** La Salinette, Port Hue
- 56. MORBIHAN** | 9 🏆 | Carnac Saint-Colomban, Grande Plage | **Erdeven** Kerouriec, Kerhillio | **Guidel** La Falaise, Le Loc'h, Pen er Malo | **Plouhinec** Kervegant, Le Maguero

CENTRE-VAL DE LOIRE

2 🏆

- 36. INDRE** | 1 🏆 | Eguzon-Chantôme Chambon
- 45. LOIRET** | 1 🏆 | Châlette-sur-Loing Plage de Châlette

CORSE

5 🏆 (+1 nouvelle)

- 2A. CORSE-DU-SUD** | 5 🏆 | Ajaccio Trottell, Terre sacrée | **Grosseto-Prugna** Plage des Tamaris | **Pietrosella** Plage du Ruppione | **Serra di Ferro** Porto Pollo

HAUTS-DE-FRANCE

4 🏆

- 59. NORD** | 2 🏆 | Fourmies Plage des Etangs des moines | **Gravelines** Petit Fort Philippe
- 62. PAS-DE-CALAIS** | 1 🏆 | Berck-sur-Mer Plage centre
- 80. SOMME** | 1 🏆 | Cayeux-sur-Mer Plage de la Ville

ÎLE-DE-FRANCE

1 🏆

- 77. SEINE-ET-MARNE** | 1 🏆 | Souppes-sur-Loing Baignade de Souppes-sur-Loing

NORMANDIE

19 🏆

- 14. CALVADOS** | 3 🏆 | Colleville-Montgomery Colleville plage | **Honfleur** Plage du Butin | **Pont-l'Évêque** Lac de Pont-l'Évêque
- 50. MANCHE** | 11 🏆 | Barneville-Carteret

- Plage de la Potinière, Plage de Barneville | **Bréhal** Plage de St-Martin-de-Bréhal | **Carolles** Carolles plage | **Donville-les-Bains** plage du Lude | **Granville** Plage du Plat-Gousset | **Jullouville** Le Casino, Les Plaisanciers | **Les Pieux** Sciotot | **Saint-Pair-sur-Mer** plage de Kairon | **Siouville-Hague** Plage Cale John Hunter

- 76. SEINE-MARITIME** | 5 🏆 | Dieppe Plage de Dieppe, Plage de Puys | **Fécamp** Plage de Fécamp | **Le Havre** Plage du Havre | **Saint-Jouin-Bruneval** Saint-Jouin Plage

NOUVELLE-AQUITAINE

60 🏆 (+1 nouvelle)

- 17. CHARENTE-MARITIME** | 12 🏆 | La Rochelle Chef de Baie, Les Minimes | **Le-Bois-Plage-en-Ré** Gros-Jonc, Les Gollandières | **Le-Grand-Village-Plage** Plage de la Giraudière | **Royan** Foncillon, La Grande Conche, Le Chay, Le Pigeonnier, Pontaillac | **Saint-Trojan-les-Bains** La grande plage, Gatseau

- 19. CORRÈZE** | 6 🏆 | Ambrugeat-Meymac Lac de Séchemailles | **Egletons** Plage du lac | **Liginiac** Le Maury | **Masseret** Plan d'eau Masseret - Lamongerie | **Neuvic d'Ussel** La Plage | **Treignac** Plage des Bariousses

- 24. DORDOGNE** | 4 🏆 | Carsac de Gurson Plage du Lac de Gurson | **La Jemaye-Ponteyraud** Plage du Grand Etang | **Saint-Estèphe** Plage du Grand Etang | **Tamniès** Etang de Loisirs de Tamniès

- 33. GIRONDE** | 11 🏆 | Bordeaux Plage du lac | **Grayan et l'Hôpital** Le Gulp, Plage de dépée (Euronat) | **Hourtin** Hourtin Océan, Lac La Jetée (Plage du port), Lac Piqueyrot | **Le Verdon-sur-Mer** Plage de la Chambrette (Estuaire), Plage océanne de Saint-Nicolas | **Soulac-sur-Mer** L'Amélie, Plage Centrale, Plage des Naïades

- 87. HAUTE-VIENNE** | 2 🏆 | Bussière-Galant Espace Hermeline | **Saint Hilaire les Places** Lac plaisance

- 40. LANDES** | 2 🏆 | Seignosse Les Estagnots, Le Penon

- 47. LOT-ET-GARONNE** | 1 🏆 | Lougratte Lac de Lougratte

- 64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES** | 21 🏆 | Anglet Petite Chambre d'Amour, Les sables

PALMARÈS 2023 DES LABELLISÉS PAVILLON BLEU

Palmarès plages (suite)

d'or, Marinella, Les Corsaires, La Madrague, L'Océan, Les cavaliers, La Barre | **Biarritz** Milady, Marbella, Côte des basques, Port Vieux, Grande Plage, Miramar | **Bidart** Ilbarritz, Pavillon Royal, Erretegia, Bidart centre, Parlementia | **Hendaye** Grande plage, Plage des deux jumeaux

86. VIENNE | 1 ↑ | **Beaumont Saint-Cyr** Parc de Saint-Cyr

OCCITANIE

108 ↑ (+1 nouvelle)

11. AUDE | 14 ↑ | **Fleury d'Aude** Les Cabanes de Fleury, Saint-Pierre-La-Mer | **Gruissan** Grazel, Les Chalets | **Leucate** La Franqui, Leucate Plage, Naturistes (Port Leucate), Le Kyklos, Copacabana (Port Leucate) | **Narbonne-Plage** Plage du Centre, Plage des Karantes, Plage du Languedoc, Plage du Créneau Naturel | **Port-la-Nouvelle** Plage du Front de Mer

12. AVEYRON | 2 ↑ | **Salles-Curan** Plage des Vernhes 1, Plage des Vernhes 2

30. GARD | 6 ↑ | **Le-Grau-du-Roi** Le Boucanet, Rive Droite, Rive Gauche, Port Camargue Nord, Port Camargue Sud, Pointe de l'Espiguette

32. GERS | 2 ↑ | **Aignan** Base de loisirs du lac | **Castera Verduzan** Base de loisirs

31. HAUTE-GARONNE | 1 ↑ | **Montréjeau** Lac Montréjeau

34. HÉRAULT | 43 ↑ | **Agde** Grau d'Agde / Saint Vincent, Le Môle, Plage Naturiste, Richelieu, La Roquille | **Clermont-l'Hérault** Lac du Salagou - plage du camping | **Frontignan la Peyrade** L'entrée, Le Port, La Bergerie, Les Aresquiers, Le Grau | **La Grande Motte** Grand Travers, Plage Echirolles, Plage du Couchant / Rose des Sables, Point Zéro | **La Salvetat-sur-Agout** Plage Lac de la Raviège - Gua des Brasses, Lac de la Raviège - Les Bouldouires | **Marseillan** Plage d'honneur, Robinson | **Mauguio-Carnon** Carnon Centre, Carnon / Degrasse, Carnon l'Avranche (De Grasse/Suffren), Carnon les Dunes (secteur grand travers) | **Palavas-les-Flots** Rive Droite - L'Albatros, Rive Droite - Saint Pierre, Rive Gauche - Le Grec, Rive Gauche - St Maurice, Rive Gauche - St Roch | **Portiragnes** La Redoute (Blockhaus), Le Bosquet | **Sète** Plage des 3 Dignes, Plage du Castellas, Plage

du Lazaret, Plage de la Baleine, Plage de la Fontaine, Plage du Lido | **Valras-Plage** Casino, De Gaulle, Les Mouettes, Poste de secours central | **Vias Farinette** | **Villeneuve-lès-Maguelone** Plage du Pilou, Plage du Prévost

46. LOT | 2 ↑ | **Catus Plage** Lac Vert | **Montcuq-en-Quercy-Blanc** Plage de Saint-Sernin

48. LOZÈRE | 1 ↑ | **Villefort** Lac de Villefort

66. PYRÉNÉES-ORIENTALES | 31 ↑ | **Argelès-sur-Mer** Plage Centre-Pins, Plage de la Marena-Tamariguer, Plage du Racou, Plage Sud | **Banyuls-sur-Mer** Plage Centrale | **Canet-en-Roussillon** Plage du Sardinal (Port-GCU), Plage du Roussillon, Plage Centrale, Plage du Grand Large, Plage de la Marena, Plage du Mar Estang | **Cerbère** Plage principale | **Port-Barcarès** Plage du Lydia, Plage Digue Sud du Port, Plage du Village | **Port-Vendres** Plage Bernardi, Plage de l'Usine | **Saint-Cyprien** Plage de l'Art PS1, Plage de l'Art PS2, Plage du Port, Plage des Capellans, Plage de la Lagune | **Sainte-Marie-la-Mer** Plage du camping municipal, Plage du 1^{er} Epi, Plage du 2^{ème} Epi, Plage du 3^{ème} Epi, Plage du 4^{ème} Epi, Plage Centrale | **Torreilles** Plage Centre, Plage Nord, Plage Sud

81. TARN | 4 ↑ | **Blaye-les-Mines** Plage sainte marie | **Nages** Plage de Rieu-Montagné | **Rivières** Baignade de Rivières - Aiguelèze | **Trébas-les-Bains** Base de loisirs de Trébas

82. TARN-ET-GARONNE | 2 ↑ | **Molières** Lac Plage Sable | **Monclar-de-Quercy** Lac Plage coté Toboggan

OUTRE-MER

15 ↑

97. LA RÉUNION | 5 ↑ | **Saint-Leu** Plage centre Poste MNS | **Saint-Paul** Plage Boucan Canot (Piscine), Plage Boucan Canot, Plage Roches Noires, Plage Ermitage Centre La Passe

98. POLYNÉSIE FRANÇAISE | 10 ↑ | **Bora Bora** Plage publique Matira, Plage Hôtel Maitai Polynesia, Complexe sportif Teriimaavarua (Salle Omnisport Pago), Plage Hôtel Intercontinental Thalasso Resort &

Spa, Plage Hôtel St Régis, Plage Hôtel Four Seasons, Plage snack Matira, Plage Hôtel Intercontinental Moana Beach, Plage Hôtel Pearl Beach, Plage Hôtel Conrad

PAYS DE LA LOIRE

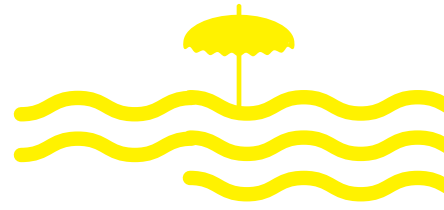
45 ↑ (+2 nouvelles)

44. LOIRE-ATLANTIQUE | 29 ↑ | **La Baule-Escoublac** Face à l'Avenue de la Grande Dune, Face à l'Esplanade Benoît | **La Bernerie-en-Retz** Grande Plage, Plan d'eau Maurice Giros | **La Turballe** Les Bretons 1, Pen Bron (V.V.F), Ker Elisabeth | **Le Pouliguen** Le Nau | **Plessé** Etang de Buhel | **Pornic** Birochère, L'étang, La Noeueillard, Le Porteau, La Source | **Pornichet** Bonne Source, Sainte-Marguerite, Les Libraires | **Préfailles** L'Anse du Sud, Port Meleu, Grande Plage | **Saint-Brevin-les-Pins** Plage de l'Ermitage, Plage des Rochelets | **Saint-Michel-Chef-Chef** Plage de Gohaud, La grande plage de Tharon, Plage du Redois | **Saint-Philbert-de-Grand-Lieu** Plage du parc de la boulogne | **Saint-Nazaire** Plage de M. Hulot, Plage de la Courance, Plage des Jaunais

72. SARTHE | 1 ↑ | **La Flèche** Plage de La Monnerie

85. VENDÉE | 15 ↑ | **L'Aiguillon-la-Presqu'île** Grand'Plage, Plage de la Barrique, Plan d'eau | **Jard-sur-Mer** Boisvinet, La Mine | **La Tranche-sur-Mer** La Terrière, Les Generelles, Plage centrale, La Grière, Sainte Anne, La Porte des Iles, Corps de garde, **Flandre Dunkerque** | **Notre-Dame-de-Monts** Plage Centrale | **Talmont-Saint-Hilaire** Le Veillon

*Légende : retrouvez en italique et en bleu clair les nouvelles plages labellisées.



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

86 🚣 (+1 nouvelle)

04. ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE | 1 🚣 | **Ubaye Serre-Ponçon** Plage de Saint Vincent les forts

06. ALPES-MARITIMES | 15 🚣 | **Antibes** Antibes-les-Pins Est, Antibes-les-Pins Ouest, Fontonne Est, Fontonne Ouest, Fort Carré, Les Groules, Marineland | **Cannes** Chantiers navals, Trou (Roubine), Font de Veyre, Ile Sainte Marguerite Est, Ile Sainte Marguerite Ouest, Rochers de la Bocca, Saint Georges | **Nice** Saint Hélène

13. BOUCHES-DU-RHÔNE | 10 🚣 | **Berre l'Étang** Plage de Champigny - quartier des Merveilles | **Cassis** Plage du Bestouan, Plage de la Grande Mer | **Fos-sur-Mer** Cavaou, Grande Plage | **La Ciotat** **Plage Cyrnos** | **Marignane** Plage du Jaï Nord | **Port de Bouc** Bottai | **Saint Chamas** Plage des cabassons | **Sausset-les-Pins** Corniche

05. HAUTES-ALPES | 8 🚣 | **Chorges** Plage des Trémouilles, Plage de la Baie Saint-Michel | **Crots** Plage de Chanterenne | **Embrun** Plan d'eau plage | **Rousset** Bois Vieux | **Le Sauze-**

du-Lac Port Saint Pierre (plage) | **Savines-le-Lac** Savin'Plage, Plage de la Combette

83. VAR | 52 🚣 | **Bandol** Plage du Grand Vallat, Plage du Casino, Plage Centrale, Plage Renécros | **Hyères** Ayguade, Almanarre Nord, La Bergerie, Les Salins | **La Croix-Valmer** Gigaro, La Douane Le Débarquement | **La Londe-les-Maures** L'Argentière, Miramar, Tamaris | **La-Seyne-sur-Mer** Sablettes Centre, Sablettes Est | **Le Lavandou** Anglade, Cavalière, la Fossette, Lavandou ville, Pramouquier, Saint Clair, Aigubelle | **Le Pradet** Les Bonnettes, La Garonne, Le Pin de Galle, Le Monaco, Les Oursinières | **Roquebrune-sur-Argens** Gaillarde, San peire | **Saint-Mandrier-sur-Mer** La Coudoulière, La Vieille, Touring, Le Canon, Saint-Asile | **Saint-Raphaël** Péguière, Veillat, Boulouris, Dramont, Camp Long, Agay, Pourousset, Baumette, Anthéor | **Sainte-Maxime** Garonnette, La Croisette, La Nartelle, Centre-ville | **Six-Fours-Les-Plages**, La Coudoulière, Les Roches Brunnes | **Toulon** Mistral, Plage du Lido, Plage de la Source

🌊 Palmarès ports de plaisance

105 ports de plaisance labellisés en 2023

Cette année, 5 nouveaux ports de plaisance entrent dans le palmarès.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

5 🚣

26. DRÔME | 1 🚣 | Port de l'Épervière

74. HAUTE-SAVOIE | 4 🚣 | Port de plaisance de Rives | Port des Mouettes | Port de Sciez | Yvoire

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

6 🚣 (+1 nouveau)

25. DOUBS | 2 🚣 | Halte de Deluz | Halte de Besançon (Moulin St Paul)

58. NIÈVRE | 2 🚣 | Port de Decize | Port de la Vauvelle

71. SAÔNE-ET-LOIRE | 2 🚣 | Port de Plaisance de Mâcon | *Port de Chalon-sur-Saône*

BRETAGNE

5 🚣 (+1 nouveau)

22. CÔTES-D'ARMOR | 3 🚣 | Port de Plaisance

de Binic | Port de Plaisance de Paimpol | Saint-Quay Port d'Armor

29. FINISTÈRE | 1 🚣 | *Port-Launay*

56. MORBIHAN | 1 🚣 | Halte Fluviale Saint-Martin-Sur-Oust

CENTRE-VAL DE LOIRE

2 🚣

45. LOIRET | 2 🚣 | Base Fluviale des Prés Gris | Port de Briare le Canal

CORSE

6 🚣 (+2 nouveaux)

2A. CORSE-DU-SUD | 3 🚣 | Bonifacio Marina | Port de Plaisance Ajaccio Tino Rossi | *Port Jean-Baptiste Tomi*

2B. HAUTE-CORSE | 3 🚣 | Port de Saint Florent | Port de Plaisance Xavier Colonna | *Port de Macinaggio*

GRAND-EST

11 🚣

08. ARDENNES | 2 🚣 | Halte Fluviale de Revin | Port de plaisance Intercommunal de Monthermé

67. BAS-RHIN | 1 🚣 | Port de Plaisance de Saverne

51. MARNE | 1 🚣 | Relais nautique de l'anse du Jard

54. MEURTHE-ET-MOSELLE | 3 🚣 | Port Saint-Georges de Nancy | Port de France | Port de plaisance Michel Roth

55. MEUSE | 1 🚣 | Port de Nonsard

57. MOSELLE | 3 🚣 | Nautic'Ham | Port de Plaisance Metz | Port de Sarreguemines

HAUTS-DE-FRANCE

4 🚣

59. NORD | 2 🚣 | Port Fluvial des Prés-du-Hem Lille Métropole | Port fluvial de la Porte du Hainaut

*Légende : retrouvez en italique et en bleu clair les nouvelles plages labellisées.



PALMARÈS 2023 DES LABELLISÉS PAVILLON BLEU

Palmarès ports de plaisance (suite)

62. PAS-DE-CALAIS | 1 🚤 | Port de Plaisance d'Étaples

80 SOMME | 1 🚤 | Port de Plaisance de Saint-Valéry-sur-Somme

ÎLE-DE-FRANCE

2 🚤

78. YVELINES | 1 🚤 | Port-Îlon

95. VAL-D'OISE | 1 🚤 | Port de Plaisance de l'Isle-Adam

NORMANDIE

10 🚤

14. CALVADOS | 1 🚤 | Port de Dives-Cabourg-Houlgate

50. MANCHE | 5 🚤 | Port de Barneville Carteret | Port de Chantereyne de Cherbourg | Port de Diélette | Port de Plaisance de Carentan | Port de Saint-Vaast-la-Hougue

76. SEINE-MARITIME | 4 🚤 | Port de Dieppe | Port de Plaisance de Fécamp | Port de plaisance de Rouen | Port de Plaisance de Saint Valéry en Caux

NOUVELLE-AQUITAINE

2 🚤

17. CHARENTE-MARITIME | 1 🚤 | Port de Saint-Denis d'Oléron

33. GIRONDE | 1 🚤 | Port de la Vigne

OCCITANIE

20 🚤

11. AUDE | 5 🚤 | Port de Carcassonne | Port de Castelnaudary | Port de Leucate | Port de Plaisance de Gruissan | Port de Plaisance de Narbonne

30. GARD | 3 🚤 | Port de Bellegarde | Port Camargue du Grau du Roi | Port de Plaisance de Gallician

31. HAUTE-GARONNE | 1 🚤 | Port Saint-Sauveur de Toulouse

34. HÉRAULT | 7 🚤 | Port de La Grande Motte | Port de Palavas les Flots | Port de Plaisance de Frontignan | Port de Plaisance du Cap d'Agde | Port départemental Vendres en Domitienne | Port de Marseillan Plage | Port de Marseillan Ville

66. PYRÉNÉES-ORIENTALES | 3 🚤 | Port de Plaisance de Banyuls | Port d'Argelès-sur-Mer | Port de Plaisance de Saint-Cyprien

82. TARN-ET-GARONNE | 1 🚤 | Port Canal

OUTRE-MER

3 🚤

97. MARTINIQUE | 1 🚤 | Port de plaisance du Marin

97. LA RÉUNION | 1 🚤 | Port de Saint-Gilles-les-bains

98. POLYNÉSIE FRANÇAISE | 1 🚤 | Marina Taina

PAYS DE LA LOIRE

2 🚤

44. LOIRE-ATLANTIQUE | 1 🚤 | Port La Baule-Le Pouliguen

85. VENDÉE | 1 🚤 | Port de plaisance de l'île d'Yeu

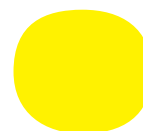
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

27 🚤 (+1 nouveau)

06. ALPES-MARITIMES | 6 🚤 | Port Camille Rayon du Golfe Juan | Port de La Napoule | Port de Marina Baie des Anges | Port de plaisance de Cap d'Ail | Port Pierre Canto | *Marina du Vieux Port de Cannes*

13. BOUCHES-DU-RHÔNE | 6 🚤 | Calanque de Port-Miou | CNTL de Marseille | Port de Plaisance Claude Rossi - Pointe Saint Gervais | Port de Plaisance de Port de Bouc | Port de Plaisance de Port Saint-Louis du Rhône | Port Départemental de Cassis

83. VAR | 15 🚤 | Nouveau Port des Lecques | Vieux Port des Lecques de Saint-Cyr-sur-Mer | Port de Bormes les Mimosas | Port de La Coudoulière | Port de la Madrague | Port de Plaisance de Santa Lucia | Port de Plaisance des Marines de Cogolin | Port de Plaisance Saint-Pierre des Embiez | Port de Sainte-Maxime | Port du Lavandou | Port Fréjus | Port Saint-Pierre de Hyères les Palmiers | Port San Peire des Issambres | Ports de La Londe | Saint-Raphaël Vieux Port



*Légende : retrouvez en italique et en bleu clair les nouvelles plages labellisées.

BONNES PRATIQUES DES LAURÉATS

Économie de la ressource



Port de Binic (Côtes-d'Armor, 22)

Le Port de Binic investit pour limiter la consommation d'eau



Depuis le début de l'automne, le port de Binic engage une campagne de sensibilisation sur les ressources en eau et en électricité à destination des plaisanciers. Pour mettre en pratique cette politique environnementale, le port de Binic s'est doté de 40 prises électriques équipées d'un compteur, de panneaux de sensibilisation et d'un nettoyeur haute pression qui puise l'eau de mer dans le bassin du port.

Les compteurs sont installés sur les bateaux, branchés en permanence sur le réseau électrique. La facture est calculée selon la consommation réelle d'électricité. Les plaisanciers prennent conscience des dépenses énergétiques de leur bateau, notamment en matière de chauffage, ce qui limite son utilisation. Enfin, 10 bornes connectées ont été obtenues, financées à 40 % par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Le port pourra prochainement contrôler et facturer 40 bateaux supplémentaires.

Pour le nettoyage des bateaux, le port a mis en place un nettoyeur haute pression qui puise l'eau de mer. Il est interdit d'utiliser de l'eau du réseau pour nettoyer les bateaux. Cette action a été très bien reçue et acceptée par l'ensemble des plaisanciers : ce qui a permis d'économiser 500 litres d'eau par nettoyage de bateau.

Port Camargue de Le Grau-du-Roi (Gard, 30)

Une écobarge et des bornes à eau brute pour limiter les pollutions



La Régie autonome du port de plaisance de Port Camargue a mis en place une écobarge « cleaner blue » qui permet, grâce à un système de pompage, de collecter les eaux usées et les eaux noires des bateaux. Elle est aussi amenée à nettoyer le plan

d'eau en cas de pollution ponctuelle en ramassant les déchets flottants et les nappes d'hydrocarbures. Ce service est gratuit pour les plaisanciers sur simple appel téléphonique.

Dans un contexte de gestion des ressources en eau et en électricité compliqué, la régie souhaite mettre l'accent sur les économies d'eau. Pour cela, elle a mis en place des bornes à eau brute, raccordées au Bas-Rhône sur l'ensemble de ses zones techniques pour les activités qui ne nécessitent pas l'usage d'eau potable : entretien et carénage des bateaux, lavage périodique des coques.

Commune de Saint-Gingolph (Haute-Savoie, 74)

La commune se chauffe grâce à l'eau du Lac Léman

La commune de Saint-Gingolph a inauguré le premier système de réseau de chaleur écologique et économique du côté français, qui utilise l'eau du lac Léman. Tous les équipements publics y sont reliés, ainsi que la moitié des logements de la commune. Le projet offre de nombreux avantages : s'affranchir de la dépendance au chauffage au mazout, améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le système de chauffage, appelé boucle d'eau, repose sur une station de pompage équipée d'une chaufferie qui injecte l'eau pompée du lac dans le réseau de chauffage du logement, chauffée notamment par l'énergie générée par son transport. L'eau est collectée par un réseau enfoui au plus profond du lac, où sa température est stabilisée toute l'année entre 7 et 18 °C. L'eau pompée est ensuite refroidie – 2 °C de moins – et renvoyée au lac dans le même volume et sans détérioration.

BONNES PRATIQUES DES LAURÉATS

Accessibilité pour tous et toutes



Port Canal de Montauban (Tarn-et-Garonne, 82)

Une péniche pour sensibiliser aux maladies psychiques



À l'occasion de « GEM le canal », le port Canal de Montauban accueille l'association Microsillons et les groupes d'entraide mutuelle (GEM) d'Occitanie. Cette action de sensibilisation aux maladies mentales favorise la mise en réseau des GEM. L'objectif : réduire

l'isolement des personnes atteintes de pathologies psychiques, favoriser leur accompagnement et sensibiliser le grand public.

Cette première escale est l'occasion pour les participants et les participantes d'assister à des conférences, des partages de connaissances et des témoignages. L'enregistrement d'une émission de radio permet de recueillir les moments forts de la journée et de créer un podcast, disponible en libre accès sur SoundCloud. Pour clôturer ce festival, le port organise une soirée de concerts sur le quai. La péniche repart ensuite en direction de trois autres ports occitans.

Port de Bormes-les-Mimosas (Var, 83)

Un fauteuil suspendu pour faciliter l'accessibilité aux personnes en situation de handicap



Le Yacht Club de Bormes-les-Mimosas poursuit sa politique de satisfaction optimale de ses usagers en permettant aux personnes à mobilité réduite de pouvoir embarquer plus aisément dans un bateau grâce à un équipement adapté, fixe et disponible en permanence.

Cet élévateur de ponton est constitué d'un fauteuil suspendu à un bras articulé par un treuil manuel et installé sur un quai facile d'accès situé à la sortie du port et à proximité du parking.

Sur simple appel téléphonique, le personnel de la capitainerie apportera son concours aux opérations d'embarquement par la manipulation de cette installation permettant ainsi à tous et à toutes de pouvoir profiter du plaisir de la navigation.

Connaissance et préservation de la biodiversité



Commune du Lavandou (Var, 83)

Des actions sur les plages et en mer pour préserver la posidonie



Soucieuse de son environnement, la commune du Lavandou conduit depuis de nombreuses années une gestion raisonnée de ses plages. Depuis trois ans, ce plan de gestion a été intensifié avec le maintien des banquettes

de posidonie sur les plages toute l'année, y compris durant la saison estivale. Le nettoyage est effectué manuellement pour ne pas abîmer les banquettes présentes. Afin de sensibiliser les touristes, des stands sont installés tous les étés pour expliquer les divers rôles de cette plante marine endémique de la mer Méditerranée.

Le maintien des banquettes de posidonie et la préservation de la laisse de mer assurent un rôle naturel de lutte contre l'érosion côtière et favorisent le développement de la biodiversité. Pour protéger le récif barrière de posidonie dans la baie de Cavalière – il existe seulement 62 formations du genre en Méditerranée –, une zone interdite aux mouillages (ZIM) a été déployée en 2022. Afin de protéger l'herbier de posidonie, très présent et dense à l'échelle de la baie, une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) sera installée pour la saison 2024.

La valorisation des étangs de Sauvebonne



Ces plans d'eau constituent d'anciennes gravières réaménagées en étangs de pêche. Ils présentent des intérêts majeurs d'un point de vue écologique et hydraulique et abritent une faune particulièrement diversifiée : oiseaux,

amphibiens, reptiles, papillons, libellules, etc. Face à de forts enjeux de préservation de la biodiversité, la ville d'Hyères acquiert le site des étangs de Sauvebonne en mai 2019 dans le but de protéger cette zone humide, avec l'aide et les conseils de la Ligue de protection des oiseaux (LPO PACA).

Le site a été labellisé "Refuge LPO" en 2020 pour préserver la biodiversité et pour sensibiliser à la protection de l'environnement.

Depuis 2020, plusieurs chantiers sont réalisés : travaux de nettoyage, de dépollution et de sécurisation de l'accès au site, chantier d'arrachage de Myriophylle du Brésil - une espèce exotique envahissante -, etc.

Afin de valoriser la biodiversité des étangs tout en sensibilisant le plus grand nombre à la nécessité de préserver ces écosystèmes aquatiques, des visites guidées et naturalistes ainsi que des initiations à la pêche sont organisées.

Qualité de l'eau



Un ouvrage "moine" pour améliorer la qualité de l'eau



À la demande de la Direction départementale des territoires et à la suite du rapport de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) d'Auvergne-Rhône-Alpes, la commune de Saint-Rémy-sur-Durolle a construit un moine en sortie d'ouvrage - une digue -, qui permet de délivrer des eaux plus fraîches et de faciliter l'entretien

et la vidange de la retenue (Lac des Prades).

Ce moine améliore la qualité du ruisseau en aval. C'est un système qui puise l'eau froide en profondeur et qui maintient le niveau du lac. L'eau ressort, passe par une pêcherie et transite par un bassin de décantation avant de se déverser en aval du ruisseau.

Il existe toujours des eaux de surface chaudes qui se déversent dans le ruisseau en période de hautes eaux. En période d'étiage, seul le moine assure le débit réservé du ruisseau.

Il existe un peu de marnage sur le plan d'eau puisqu'il baisse. Ce moine permet également d'abaisser le plan d'eau ou de l'abaisser par système de vannes. La particularité de celui de la commune est qu'il se situe à l'extérieur du plan d'eau.

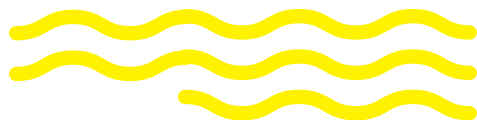
La réhabilitation de la zone humide du lac d'Aydat



Une zone humide était autrefois présente à l'entrée du lac d'Aydat, le plus grand lac naturel d'Auvergne. Elle filtrait naturellement les eaux de la Veyre avant leur entrée dans le lac.

Dans les années 1960-1970, la zone humide a été comblée sur 1 mètre d'épaisseur pour y réaliser des aménagements urbains. L'eutrophisation du lac - développement excessif d'algues dû à l'enrichissement de l'eau par des éléments nutritifs tels que les nitrates et le phosphore - constitue un phénomène qui a des conséquences préjudiciables pour le lac et pour les nombreux usages récréatifs et touristiques. Face à l'accélération de ce phénomène est née l'idée de réhabiliter la zone humide disparue.

Après une longue phase de préparation du projet et de concertation, la zone humide revoit le jour en mai 2012 grâce aux travaux portés par le Syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA). La zone humide joue depuis pleinement son rôle de filtre des eaux de la Veyre et constitue un milieu important pour la biodiversité. Des aménagements en bois permettent au public de découvrir le site et ses richesses écologiques, en faisant un véritable pôle « environnemental ». Opération pilote et d'envergure, la restauration de la zone humide du lac d'Aydat est souvent mise en avant et reconnue comme inspirante.





Les partenaires 2023 du Pavillon Bleu

Partenaires financiers



Partenaires techniques



Contact presse :

Juliette Bénet

juliette.benet@teragir.org | 06 71 85 48 41